



**COMPTE-RENDU DE LA JOURNÉE D'ÉCHANGES  
SUR LES BONNES PRATIQUES  
DANS LES DOMAINES DE L'ÉCONOMIE BLEUE**  
**au service du développement durable et des solutions douces  
et fondées sur la nature face au changement climatique**

Journées Hors les Murs de l'UNOC  
au Domaine du Rayol, Le Jardin des Méditerranées  
Mardi 3 juin 2025

*Alors que la 3<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur l'Océan (UNOC) vient de commencer, mardi 3 juin 2025, une journée « hors les murs » a permis de plonger au cœur d'initiatives concrètes en matière d'économie bleue et de solutions fondées sur la nature.*

*Lieu d'inspiration, le Domaine du Rayol – joyau du Conservatoire du littoral et modèle de tourisme durable – a été le temps d'une journée un terrain d'exploration et d'échanges.*

*Objectif : partager des pratiques inspirantes, nourrir la réflexion collective, et faire émerger des messages forts à porter pendant l'UNOC.*

Cette initiative co-organisée par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), l'Agence Française du Développement (AFD), l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDR) et le Conservatoire du littoral, a rassemblé une trentaine d'acteurs de l'économie bleue. **Les responsables d'ONG et d'organismes publics ont travaillé en petits groupes puis mis en commun les enseignements de leurs expériences afin de préparer le plaidoyer à porter à l'UNOC.**

On retient :

- Quel que soit le projet : anticiper en amont les ressources nécessaires pour sa maintenance dans le temps, qu'il s'agisse de la formation d'un gestionnaire pour un projet d'éco-tourisme dans le delta du Saloum au Sénégal, du travail sur la distribution de confitures de mangue pour « lisser » les bénéfices d'une ressource surabondante, ou de l'entretien des épis formés pour juguler l'érosion.
- Côté pêche : l'importance de la sensibilisation des communautés locales aux enjeux de la pêche durable via le partage de connaissances scientifiques qui viennent compléter les savoirs traditionnels et contribuer à protéger la ressource dans la durée.
- Côté tourisme : un double enjeu de justice environnementale et sociale.  
Faire basculer le tourisme de masse vers un tourisme plus durable, capable d'autofinancer

la prise en charge de ses impacts ? Comment s'assurer que les taxes touristiques (de séjour, etc.) sont bien allouées à la protection et réparation des sites ? Quid de la transparence ? Comment articuler essor économique via le tourisme et financement de la « ressource décor naturel » par les exploitants ?

Aider les habitants des AMP (Aires Marines Protégées) à développer l'éco-tourisme ou des activités économiques bleues alternatives. Cela nécessite des actions coordonnées entre ONG et réglementations. Du développement de séjours « chez l'habitant » au bord d'un fleuve, à la création d'une activité artisanale d'ostréiculture, les exemples de réussite ne manquent pas, avec souvent à la clé une coopérative gérée par des femmes.

- Des solutions douces efficaces : reconstitution de mangrove, gain sur le trait de côte via des épis « Maltais-Savard » : la clé c'est de pouvoir mesurer l'efficacité de façon sûre et régulière pour corriger le tir si nécessaire. C'est là que la high tech vient démontrer l'efficacité de la low tech avec de nouvelles applications, « powered » par l'intelligence artificielle qui permettent désormais de mesurer les évolutions à la semaine, et d'analyser à distance les progrès et/ou les correctifs à apporter.

Une fois la preuve apportée que des solutions douces, inspirées de la nature, fonctionnent, le plaidoyer pour la protection des éco-systèmes est facilité. **Ne reste qu'à valoriser en monnaie sonnante et trébuchante la somme considérable de services gratuits fournis par la biodiversité pour inciter les autorités locales, régionales, mondiales à se soucier de les protéger...**

**La visualisation du coût de l'inaction ne peut que pousser à l'action !**